

Licence professionnelle mention Activités juridiques : Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

L'objectif principal de cette licence professionnelle est de préparer à l'exercice de la profession de Mandataire Judiciaire à La Protection Des Majeurs.



Modalités

- Présentiel

Renseignements

Gestionnaire de formation
Alice Demongeot

05 61 12 85 64
lpmjpm.eedu@ut-capitole.fr

Alternance
05 61 12 87 14
alternance.eedu@ut-capitole.fr

Alumni
<https://alumni.ut-capitole.fr>

/ Présentation

Formation ouverte à l'alternance : contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage
Formation ouverte à la formation continue

Enjeux

Cette profession s'exerce au sein de structures tutélaires, d'établissements hospitaliers et médico-sociaux, ainsi que sous le statut de mandataire indépendant.

La licence professionnelle mention : « activités juridiques : Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs » devient le diplôme d'accès pour exercer, à titre professionnel, les mesures de protection juridique. Elle remplace le Certificat national de compétences MJPM - qui cessera d'être dispensé en 2027 – comme condition pour l'exercice de cette profession.

Le mandataire judiciaire à la protection des majeurs assure la protection de la personne vulnérable (représentation ou assistance de la personne dans les domaines personnel ou patrimonial). La formation permet d'acquérir les compétences pluridisciplinaires requises pour exercer l'accompagnement de ce public spécifique.

Lieux

Université Toulouse Capitole
Université Toulouse Capitole
Institut Limayrac

Responsable(s) de la formation

[Maryline Bruggeman](#), Maître de conférences
[Anne-Gaëlle Canu](#), formatrice, Institut Limayrac

Partenariats

Établissements

[Institut Limayrac](#)

/ Admission

Pré-requis

Niveau(x) de recrutement

Bac + 2

Public ciblé

- Étudiants,
- Professionnels ou demandeurs d'emploi souhaitant se reconverter ou évoluer dans le secteur de la protection juridique.

Tarifs pour l'année universitaire 2026/2027

Sous réserve de validation des instances de UT Capitole

Alternance - Contrat d'apprentissage

9619 euros - secteur privé / secteur public (sous réserve de modification pouvant être apportée par décret)

Prise en charge par l'entreprise et son OPCO pour le secteur privé - Applicable depuis le 1er juillet 2025 : reste à charge obligatoire entreprises de 750€ - [Code du travail - art. R6332-25 \(V\)](#)

Contactez votre OPCO pour être informé des possibilités de prise en charge (le coût de la formation pouvant faire l'objet d'un potentiel reste à charge) : [Trouver mon OPCO - France compétences](#)

[Consulter notre grille tarifaire](#)

Alternance - Contrat de professionnalisation

Nous contacter

Prise en charge par l'entreprise et son OPCO pour le secteur privé - Applicable depuis le 1er juillet 2025 : reste à charge obligatoire entreprises de 750€ - [Code du travail - art. R6332-25 \(V\)](#)

Contactez votre OPCO pour être informé des possibilités de prise en charge (le coût de la formation pouvant faire l'objet d'un potentiel reste à charge) : [Trouver mon OPCO - France compétences](#)

[Consulter notre grille tarifaire](#)

Formation continue

6000 euros + droits d'inscription universitaire en vigueur

[Consulter notre grille tarifaire](#)

Financements possibles

[Compte Personnel de Formation](#)

[ForPro Sup \(formation continue\)](#)

[Autres financements](#)

Candidature

Modalités de candidature

Du **2 mars au 5 juin 2026** sur la plateforme [eCandidatures \(3-EEDU\)](#).

Renseignements

- **par courriel** : lpmjpm.eedu@ut-capitole.fr
- **auprès** du service Executive Education and Digital University (EEDU) de l'Université Toulouse Capitole : [Alice Demongeot](#), Manufacture des Tabacs, 21 allée de Brienne, Bâtiment Q, 1er étage

Conditions d'admission / Modalités de sélection

- Accès sur dossier aux étudiants titulaires d'un BAC + 2 (120 crédits)
- Accessible aux candidats issus de formations juridiques, sociales et de gestion
- 2° année de licence en Droit, Économie, Gestion, Administration économique et sociale, Sciences sanitaires et sociales
- DUT / BTS / BUT des filières sociales et gestion, administration, droit, finance
- Diplômes d'État du travail social de niveau 6 (ASS, ES, EJE, CESF, ETS)

- Ou diplôme jugé équivalent

Nombre maximum d'apprenants prévu : 25

Accès au public en reprise d'études au titre de la validation soit des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger soit des acquis d'expérience, ou ayant bénéficié d'une dispense de parcours dans le cadre du dispositif VA85.

Formation accessible sous contrat d'alternance (apprentissage et professionnalisation).

Les dossiers de candidature des étudiants en formation initiale seront examinés en fonction de la capacité d'accueil.

L'admission dans cette formation relève d'un accès sélectif. Un dossier de candidature est nécessaire. Une lettre de motivation est exigée. L'admission est prononcée à la suite de l'examen du dossier de candidature. Un entretien avec le responsable pédagogique de la formation pourra être nécessaire.

```
/**/ .bouton { display: inline-block; padding: 1em 1em; margin: 20px auto; background-color: #DC0814 ; color: white; text-decoration: none; border-radius: 3px; font-size: 1em; font-color: white; transition: background-color 0.2s ease; } .bouton:hover { background-color: #217C87 ; } .bouton:visited { color:white; } @media (max-width: 600px) { .bouton { display: block; margin: 30px 0.4em; text-align: center; /**/ Je candidate
```

/ Programme

La licence professionnelle MJPM se prépare sur **une année**, de octobre N à octobre N+1. La durée de la formation représente un volume horaire de **466 heures** examens inclus (hors accompagnement). Il s'agit d'une **formation en alternance** dont les apprentis et les stagiaires sous contrat de professionnalisation **partagent leur temps entre l'Université et les lieux de travail**. Un stage d'une durée de 700 heures sera nécessaire pour les apprenants sans contrat d'alternance.

Rentrée en octobre 2026

Contenu de la formation

Semestre 5 - 260h

Appliquer le périmètre de la mesure de protection et ses obligations - 140h

UE1 : Les régimes de protection juridique - 40h

UE2 : Droits et responsabilités de la personne protégée - 70h

UE3 : Relations avec le juge et les autorités judiciaires et administratives - 30h

Adapter l'accompagnement à la personne protégée - 120h

UE4 : Approche institutionnelle de l'action sociale, médico-sociale et accompagnement - 30h

UE5 : Les vulnérabilités, leurs conséquences et incidences - 30h

UE6 : Communication - 60h

Semestre 6 - 191h

Agir en tant que professionnel de la protection juridique - 100h

UE7 : Gestion budgétaire et administrative - 30h

UE8 : Gestion patrimoniale et fiscale - 40h

UE9 : Métier de MJPM : modes d'exercice, déontologie et responsabilités - 30h

Approfondir ses savoirs professionnels - 91h

UE10 : Anglais - 21h

UE11 : Projet Tutoré - Rapport écrit et soutenance orale - 30h

UE12 : Projet Professionnel Appliqué - 40h

Volume horaire total

454 heures d'enseignement

15 heures d'examens

●

Équipe pédagogique

Enseignants chercheurs (liste indicative)

[Maryline Bruggeman](#), [Alexandre Charpy](#), [Quentin Guiguet-Schiélé](#), [Séverin Jean](#), [Madhura Joshi](#), [Céline Mangematin](#), [Julia Schmitz](#)

Intervenants professionnels (liste indicative)

Anne-Laure Arnaud, Claudia Benz, Claudine Bermond, [Anne-Gaëlle Canu](#), Blandine Chrysostome, [Eric Compte](#), Cyrielle Crouzil, Jil Geoffroy, [Fabien Ginoux](#), [Marina Girard](#), Jean-François Hoareau, Karine Coudor, Natacha Jeammet, Amédée-Pierre Lachale, Anne Lahaye, Sabrina Martinez, Ghyslain Massoc, Lucille Mourgues, Jérôme Moulin, Gaëlle Palermo-Chevillard, [Nathalie Poupet](#), Stéphane Puyuelo, Charles Seigneur, Isabelle Wender

Stage(s)

Obligatoire pour les publics de formation continue. La durée minimale de ce stage est de 5 mois.

Modalités

Présentiel

Au-delà de l'approche classique du cours magistral articulé avec ses travaux dirigés, l'étudiant peut se voir proposer des mises en situation, des études de cas pratiques, constituant autant d'opportunités d'apprentissage.

Un tuteur universitaire est nommé pour accompagner les alternants avec comme objectif de faire le lien entre l'apprenant et son entreprise, de définir ensemble la thématique qui fera l'objet du projet professionnel appliqué (soutenance finale devant jury auquel participent les tuteurs en entreprise et universitaire).

Les enseignements seront partagés avec le partenaire, l'[Institut Limayrac](#), situé à Toulouse.

Les enseignements sont dispensés dans des salles de cours dédiées et équipées réparties sur les deux sites (UT Capitole et Institut Limayrac). Des laboratoires de langues sont mis à disposition des apprenants. Ils ont également un accès libre aux diverses ressources universitaires : salles informatiques, salles de documentation, bibliothèques, ressources documentaires en ligne.

Évaluation

Les modalités de Contrôle des Connaissances sont données en début de session et mentionnent les modalités d'évaluation permettant l'obtention du Diplôme national « Licence professionnelle mention activités juridiques : Mandataire judiciaire à la protection des majeurs ».

/ Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac + 3

Fiche RNCP

[38862](#)

Activités visées / compétences attestées

- Identifier le cadre juridique et institutionnel de la protection juridique des majeurs, les bases légales et réglementaires de la protection des personnes et des biens, de l'aide et de l'action sociales,
- Appliquer et faire valoir les obligations en matière de respect des droits fondamentaux, de garantie des libertés individuelles de la personne protégée et des principes éthiques,
- Se repérer dans l'organisation judiciaire et administrative et les différentes législations et réglementations (action et protection sociales, droit de la famille, du travail, droit fiscal, droit patrimonial, droit successoral, surendettement, titres de séjour, accès et préservation du logement, procédure pénale, etc.),
- Assister et représenter la personne protégée dans la réalisation des actes de la vie civile, en fonction de ses capacités, du mandat, en recherchant son intérêt, en faisant valoir sa volonté et en favorisant son autonomie, le cas échéant par la rédaction de requêtes,
- Évaluer la situation patrimoniale et en adapter la gestion aux besoins, à l'intérêt de la personne protégée, en tenant compte de sa volonté et ses préférences,
- Réaliser et contrôler un compte de gestion,
- Déterminer et adapter les modalités et le contenu de sa communication professionnelle en fonction de la vulnérabilité, des capacités de la personne protégée et de l'objet concerné,
- Évaluer, analyser et actualiser la situation budgétaire de la personne protégée.

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité ou type d'emploi

L'objectif principal est de préparer le diplôme nécessaire à l'exercice de la profession de MJPM. Cette profession peut s'exercer au sein d'une structure tutélaire, ou bien au sein d'un établissement hospitalier ou médico-social ou en tant que mandataire individuel. Pour exercer à titre individuel, un agrément délivré par l'autorité préfectorale est également nécessaire.

Soutenez la professionnalisation des étudiants et le développement des formations de l'Université Toulouse Capitole en fléchant votre taxe d'apprentissage vers notre Université.

[En savoir plus](#)

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Droit et Juridique;Droit

Renseignements

Gestionnaire de formation

[Alice Demongeot](#)

05 61 12 85 64



lpmjpm.eedu@ut-capitole.fr

Alternance

05 61 12 87 14

alternance.eedu@ut-capitole.fr

Responsables pédagogiques

[Maryline Bruggeman](#)

Maryline.Bruggeman@ut-capitole.fr

[Anne-Gaëlle Canu](#)

anne-gaelle.canu@ut-capitole.fr

Consultez le [répertoire des emplois après une licence professionnelle](#)



À télécharger

[Modalités de contrôle des connaissances \(MCC\)](#)

[Plaquette de la formation](#)

Handicap

[Visitez le portail handicap sur le site de l'Université](#)

Présentation non contractuelle